

réforme du chômage 50 à 60 % des exclus vers les CPAS

PLT, A.YN (ST.)

La Région bruxelloise, souvent présentée comme le poumon économique du pays, de par son statut de capitale internationale, vit sur un paradoxe : la moitié des emplois qui y sont situés, sont occupés par des navetteurs venus de Flandre et de Wallonie. Une situation qui s'explique en partie par l'écart entre le niveau de qualification des demandeurs d'emploi qui y résident et celui requis dans les offres vacantes. De quoi faire craindre le pire alors que la réforme du droit aux allocations de chômage et d'insertion s'applique depuis le début de l'année, limitant à deux ans la première et à une année la seconde.

Se basant sur les estimations de l'Onem de novembre dernier, l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale s'attend à 41.170 personnes exclues du chômage au cours du premier semestre de cette année. Soit 5 % des 18-64 ans vivant à Bruxelles, contre 1,5 % en Flandre et 4 % en Wallonie. Avec quelle proportion redirigée avec succès vers l'emploi ou un CPAS ?

A Bruxelles, une majorité des personnes concernées par ces exclusions ne dispose pas d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou d'un titre scolaire reconnu. Par ailleurs, 32 % sont chefs de famille et 22 % ont 55 ans ou

A Bruxelles, une majorité des personnes concernées par ces exclusions ne dispose pas d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou d'un titre scolaire reconnu. © PHOTO NEWS.

plus. Parmi les personnes ayant charge de famille, les demandeurs d'emploi faiblement scolarisés sont largement majoritaires, les hommes (71 %) comme les femmes (60 %).

Des nouveaux sans revenu

Sur base de ces statistiques (et d'autres), l'Observatoire a réalisé des projections, en janvier dernier, de ce que vont devenir ces personnes. A Bruxelles, parmi celles et ceux qui perdront leur droit au chômage, 34 % au moins recevront un revenu d'intégration sociale ; 17 % retrouveront un emploi ; 5 % se trouveront en maladie-invalidité ; et 44 % se retrouveront sans revenu formel propre.

« Les perspectives ne sont pas très roses », avoue Marion Englert, collaboratrice scientifique auprès de l'Observatoire social et coordinatrice du Baromètre 2025, « vu le nombre d'exclus et leurs caractéristiques. » Et depuis cette estimation, les retours du terrain sont plus alarmants encore. « Les premiers échos des CPAS bruxellois font état de pourcentages beaucoup plus élevés de sorties vers le RIS que ceux obtenus sur base des estimations présentées ici, poursuit-elle. Il y a entre 50 et 60 % des exclus qui se sont adressés aux CPAS, avec peu de refus. »

On risque donc de se trouver au-delà de la prévision d'un tiers d'exclus obtenant un RIS « car les prochaines vagues d'exclusions vont augmenter ce contingent et exacerber les inégalités entre Bruxelles et les deux autres Régions, et entre les communes bruxelloises où les profils les plus précaires sont nombreux et les autres communes ».



sous leur toit. Ce taux d'isolement est deux fois plus élevé que celui de la Belgique (3 %) et plus important que celui des autres grandes villes du pays. Et si on mesure la fréquence des contacts plus rapprochés (hebdomadaires), ce taux de solitude passe à 23 % pour Bruxelles et à 20 %

en Belgique. Des chiffres qui se cumulent. « En somme, moins de trois quarts des Bruxellois (71 %) ont au moins une rencontre amicale ou familiale par semaine, contre 77 % à l'échelle belge », constate le rapport. Seul un-Bruxellois sur quatre rencontre à la fois famille

et amis chaque semaine. Et un sur trois, uniquement ses amis. Une particularité qui s'explique, suggère l'Observatoire, par le caractère de capitale internationale de Bruxelles, où cohabitent étudiants et travailleurs belges et étrangers.

PLT, A.YN (ST.)

« LE SOIR » RÉPOND À VOS QUESTIONS

Les abonnés du « Soir » sont invités à poser leurs questions à la rédaction. Tous les sujets sont permis, à condition de débiter par « Pourquoi ».

« Pourquoi la grève chez bpost a-t-elle autant d'impact sur la distribution des journaux ? »

Cet article répond aux questions de plusieurs lecteurs.

JULIEN BIALAS

La nouvelle journée de discussions entre la direction et les syndicats a tourné court, ce mardi, chez bpost. A la mi-journée, les représentants du personnel, constatant l'ampleur du désaccord et l'absence de marge de manœuvre, ont quitté la table des négociations.

Une attitude que regrette la direction de l'opérateur postal. L'entreprise continue de défendre son plan de transformation, qui implique des tournées plus tardives pour les facteurs, et assure qu'une série de garanties ont été apportées.

A la demande de la ministre de tutelle de bpost, Vanessa Matz (Les Engagés), deux conciliateurs du SPF Emploi ont été désignés pour relancer le dialogue social. Une première dans l'histoire de l'opérateur postal, et une solution considérée par les syndicats comme « la seule possible ». Ces derniers vont désormais réunir leurs instances afin que les médiateurs disposent de tous les moyens nécessaires pour faire leur travail. « Cela va être compliqué d'expliquer aux travailleurs qu'ils doivent nous donner le temps de la négociation, mais nous allons essayer et faire passer ce message », précisent les représentants du personnel.

L'opérateur, qui espère une sortie de crise rapide, accueille aussi favorablement cette idée. Chris Peeters, le CEO, a invité les syndicats à reprendre les discussions dès ce mercredi.

Pourquoi les journaux sont-ils si impactés ?

En attendant, le mouvement social, qui se concentre quasi exclusivement au sud du pays, se prolonge et pose de plus en plus de difficultés. Des millions de lettres et des centaines de milliers de colis sont actuellement bloqués. La distribution des journaux est aussi fortement perturbée en Wallonie.

Les lecteurs sont nombreux à nous faire part de leurs questions. Aussi bien sur les raisons de cette distribution perturbée que sur les alternatives dont disposent les éditeurs, dont *Le Soir*, pour livrer leurs produits autrement.

Contrairement à Bruxelles, où la distribution est gérée par l'opérateur privé PPP, les journaux sont livrés en grande majorité par bpost en Wallonie. La grève des facteurs a donc un impact direct sur la livraison à domicile des quotidiens.

Pourquoi aucune autre solution n'est-elle pas mise en place ?

Une situation face à laquelle la marge de manœuvre des éditeurs est presque nulle. « Actuellement, il n'existe pas d'alternative à bpost », confirme Eric Malrain, directeur financier chez Rossel, qui édite notamment *Le Soir*. « Les seuls canaux de distribution alternatifs, nous sommes actuellement en train de les construire. Nous sommes en train de transférer 20 % des volumes sur nos réseaux. »

A la suite de la fin de la concession presse, et en raison des prix de bpost jugés trop élevés pour la distribution de leurs produits, dont le coût a explosé, les éditeurs francophones ont en effet convenu de distribuer eux-mêmes tous leurs journaux aux abonnés à partir d'avril 2027. Les premiers tests sont donc actuellement menés. Une logistique complexe à mettre en œuvre. Car pour livrer des dizaines de milliers de journaux avant 8 h du matin, il faut pouvoir compter sur une logistique solide et sur un nombre conséquent de bras. Et les candidats ne se pressent pas toujours au portillon pour ce travail matinal, peu rémunérateur.

Autrement dit, aucune solution miracle, directement opérationnelle,

n'existe. Raison pour laquelle les éditeurs invitent leurs lecteurs à consulter leur offre digitale et précisent que les abonnements seront prolongés du nombre de jours durant lesquels les journaux n'ont pas été livrés. Compte tenu de la situation, le tirage des journaux destinés à la vente au numéro dans les librairies a aussi été revu à la hausse pour permettre aux lecteurs les plus attachés au journal papier de trouver un exemplaire.

Un service minimum chez bpost ?

Reste une question : pourquoi n'existe-t-il pas de service minimum chez bpost, à l'instar du service alternatif mis en œuvre à la SNCB lors des grèves ? Selon nos informations, bpost a dépêché des huissiers pour lever certains piquets de grève. Mais, plus largement, l'entreprise publique rappelle qu'elle respecte le droit de grève et qu'elle ne fait pas appel, par exemple, à des intérimaires pour contrer le mouvement.

Ensuite et surtout, contrairement à la SNCB, la loi ne prévoit pas un service minimum pour bpost. Une proposition de loi portée par un député N-VA (alors dans l'opposition) a bien été déposée au Parlement en 2011, mais l'idée n'a pas été reprise sous la Suédoise de Charles Michel, qui a pourtant instauré un service minimum sur le rail. Le sujet ne figure pas non plus dans l'accord de gouvernement fédéral de l'équipe de Bart De Wever (N-VA) et la ministre Matz veut faire du dialogue social une priorité. A bonne source, on apprend en revanche que le MR ne serait pas contre l'idée et ce, même si elle ne figurait pas dans son programme électoral de 2024. Une proposition qui risque cependant de ne pas apaiser le conflit social en cours.

Cet article répond à la question de Norbert, du Brabant wallon : « Pourquoi n'y a-t-il pas un service minimum chez bpost ? » Mais aussi à celle d'Yves, de Hannut : « Pourquoi encore utiliser les services bpost alors qu'il y a d'autres sociétés qui offrent les mêmes services ? » Et encore à celle de Fernand, de Ghlin : « Pourquoi les journaux ne sont-ils plus distribués ? » Ainsi qu'à celle de Jean-Luc, de Namur : « Pourquoi je ne reçois plus mon journal depuis dix jours ? Pourquoi *Le Soir* n'utilise-t-il pas un autre canal de distribution ? » Et enfin, à celle de Christian, de Colfontaine : « Pourquoi *Le Soir* ne trouve-t-il pas un autre moyen de distribuer le journal papier à ses abonnés ? »

ABONNÉS



Retrouvez toutes les questions « Pourquoi ? » posées par nos abonnés et les réponses de la rédaction sur notre site lesoir.be

20018630

Achete à très bon prix

Achat Fourrures

Manteaux de fourrure: vison, astrakan, renard,...
Argenterie: couverts et pièces de forme | Armes anciennes: fusil, pistolet, épée, sabre | Montre gousset / bracelet | Instruments de musique: piano, violon, saxo,...
Livres anciens: dictionnaire, BD, missel,...
machine à coudre et poste radio | Meubles et objets anciens: pendule, tableau, sculpture, miroir, luminaire,...
Bijoux or, argent, fantaisie,...
Pièces de monnaies anciennes / Cuivre et étain

CHARLES Anthony | 0484/20 26 78